

# en bref

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Retrouvez-nous sur : [facebook.com/62agauche](https://www.facebook.com/62agauche)

Retrouvez les décisions et les votes des élus  
du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen.

**LA COMMISSION  
PERMANENTE DU  
14 AVRIL 2023**

---

# Nos élus ont décidé et voté pour

## Accompagner les jeunes les plus fragiles et évaluer chaque situation dans sa globalité en tenant compte des ressources de la personne et de son environnement

Dans le cadre de la protection de l'enfance, la loi entend « rendre l'institutionnalisation moins systématique » en recherchant préalablement à tout placement un proche pouvant accueillir l'enfant. L'enjeu consiste à **privilégier le maintien de l'enfant dans son environnement habituel** plutôt que le placement dans un lieu « institutionnel ». Pour les enfants, le développement de cette solution peut éviter le traumatisme d'un placement conventionnel, en lui présentant une véritable alternative.

Reste que l'accompagnement par des tiers de ces enfants au parcours de vie compliqué n'est pas facile et que certains accueils requièrent un soutien. C'est pourquoi depuis 2021, le Département a développé un dispositif spécifique d'accompagnement et de suivi des tiers porté par l'Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (EPDEF). Ce service, implanté sur l'Audomarois avec un rayonnement Départemental, a ainsi accompagné 69 enfants et 53 tiers. Les tiers sont à 80% des membres de la famille (grands-parents, oncles, frères et sœurs) et la durée moyenne d'accompagnement par le service de l'EPDEF est de 7,5 mois.

Il est décidé de reconduire pour deux ans ce partenariat, de **doubler le nombre de mineurs accompagnés en créant une nouvelle antenne sur l'Arrageois et d'attribuer à l'EPDEF une subvention de 1 290 000 € pour le fonctionnement.**

---

## Soutenir les acteurs de l'accompagnement à domicile

Financement par le Département de la revalorisation salariale des Services d'Aides et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) publics et associatifs.

### Les SAAD relevant de collectivités territoriales

Pour les 13 SAAD habilités à l'aide sociale et tarifés par le Département, le financement intervient dans le cadre de la tarification annuelle. **1 345 924,67 €** consacrés pour l'exercice 2023.

Pour les 4 SAAD non habilités à l'aide sociale par le Département, l'engagement financier sur l'année 2023 représente un montant total de **299 506,23 €**.

SPASAD Osartis Marquion (35,19 ETP - 109 476,50 €), SAAD du SIVOM du Bruaysis (4 1,80 ETP - 127 842,30 €), SAAD du CCAS d'Hénin-Beaumont (9 ETP - 30 090,69 €), SAAD du CCAS de Condette (9,60 - 32 096,74 €).

### Concernant l'avenant 43 de la Branche de l'Aide à Domicile (BAD)

Cette mesure concerne 37 SAAD associatifs.

Pour les 32 SAAD habilités à l'aide sociale, un premier acompte a été versé lors du 1er semestre 2023 et une régularisation sera faite lors du 2ème trimestre, en fonction de leur activité.

Pour les 5 SAAD non habilités à l'aide sociale par le Département, le même échancier est appliqué. Montant du 1er trimestre : Association d'Aide à Domicile **Wimille** (113 161,60 €), A.S.M.D.O **Marck en Calais** (35 487,55 €), Confort Séniors **Dainville** (22 686,50 €), Familles Rurales de **Rivière** (48 650,83 €), Artois Dom **Bruay-Labuissière** (102 404,11 €)

### Dotation complémentaire pour les SAAD dans le cadre d'un contrat avec le Département

La réforme des services à domicile prévoit la mise en place d'une dotation complémentaire pouvant être octroyée

aux Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), habilités ou non à l'aide sociale, sous réserve d'avoir conclu avec le Conseil départemental un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM). Pour bénéficier de cette dotation complémentaire, les SAAD doivent en contrepartie mettre en œuvre des actions améliorant le service rendu à l'utilisateur et répondre à un appel à candidatures annuel. Ce complément financier s'ajoutera au tarif horaire et peut aller jusqu'à 3 euros supplémentaires.

**61 SAAD ont répondu à l'appel à candidature et 340 actions ont été retenues. Il est donc décidé de consacrer 7 371 468,50 € répartis entre les 61 SAAD.**

3S SCARPE SENSEE SERVICES (160 618 €), A.A.D.C.M.O (31 973,06 €), A.D.E.F (49 772,19 €), A.D.H.E.O (18 492,50 €), AD COI. SERVICES (48 024 €), ADHAP SERVICES (333 160 €), ADMR (1 634 276.50 €), ADSP de la Gohelle (243 912.12 €), AIDACOM Côte d'Opale (70 816 €), AIDALAVIE (105 475 €), AIDE ET COMPAGNIE (3024 €), ALPHA TRANSPORTS ET SERVICES (2699 €), AMAPA (35 124 €), AMB ASSAD (294 914 €), AMI Val de Scarpe (48 370€), ARTOIS DOM (59 158, 07 €), ASAP Arras (97 176.26 €), ASSAD ADPA Wimille (28 005, 30 €), ASSAD Avec Lievin (381 159 €), ASSAD Dohem ( 44 031.80 €), ASSAD En Opale Sud (3 115 €), ASSAD Hermies Marquion (52 296 €), AUXI LIFE (23 576 €), AZAE Artois (16 506 €), AZAE Bethune (13 475 €), CAP DOMICILE (78 450 €), CAP VIE Calais (4 110 €), CAPVIE62 ( 43 038 €), CCAS Carvin (80 129 €), CCAS D'Étaples (10 044 €), CCAS D'Henin-Beaumont (2 700 €), CCAS D'Outreau (22 626 €), CCAS de Boulogne (22 234.48 €), CCAS de Calais (36 618 €), CCAS de Condette (1 980 €), CCAS de Desvres (3 600 €), CCAS de Lillers (76 303.08 €), CCAS de Noeux (9 360 €), CCAS St Martin Boulogne (12 721.18 €), CIAS DU CCHPM (28 390,60€), CIASFPA (579 946 €), CONFORT SENIOR (10 176 €), DOMALIANCE (12 435, 38 €), DOMARTOIS (360 343.43 €), DOMI LIANE (109 370.60 €), DOMICIL+ (26 705 €), DOMUSVI DOMICILE (189 161 €),

FILIERIS CANSSM (343 980 €), HOMEOLIS (95 407,29 €), JUNIOR SENIOR (68 213 €), OPALE FAMILLE (69 373,04 €), PROXIDOM SERVICES (96 238 €), SIVOM du Bethunois (51 322 €), SIVOM du Bruaysis (110 390 €), SPASAD Rely St Venant (226 833, 86 €), UNA des 3 vallées (269 153 €), UNA des Pays du Calais (98 387€), UNA St Omer (125 831 €), UNARTOIS (186 462 €), VITALIANCE (73 948 €), VIVAT (39 339 €).

---

## Aider ceux qui aident et Adapter l'offre en lieux d'accueil et les ouvrir sur leur environnement

### Soutien financier aux associations accueillant en journée des personnes en situation de handicap

Des associations de parents d'enfants en situation de handicap (APEI), ont développé des services associatifs destinés à accueillir en journée des personnes en situation de handicap sans solution d'accompagnement durable ou en attente d'une place en établissement.

A partir de 2005, quatre de ces services ont été reconnus en tant que Services d'Accueils Temporaires de Jour (SATJ) et une autorisation leur a été délivrée avec financement dans leur arrêté de tarification. Toutefois, 4 services associatifs ne bénéficient pas de ces dispositions, alors qu'ils apportent une réponse adaptée.

Il est donc décidé de renouveler une participation financière annuelle à hauteur de 25 000 euros pour les 3 APEI («La Mascotte» APEI de Lens, «La Maison de Jean-François» APEI de Saint-Omer, «La Passerelle» APEI d'Hénin-Carvin) et de 35 000 euros pour l'association « La Ferme Sénéchal » compte tenu, pour cette dernière de la spécificité relative à l'accueil de personnes autistes.

### Convention de partenariat avec le CREAM

Le Centre Régional d'Actions, d'Etudes et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) des Hauts-de-France a vocation à accompagner l'ensemble des acteurs du secteur de la santé, du médico-social, de la protection de l'enfance et judiciaire, et la lutte contre les exclusions.

À ce titre, un conventionnement triennal a été mis en place depuis 2016 particulièrement autour de la co-animation du réseau départemental de l'accueil temporaire des personnes en situation de handicap et de leurs aidants ainsi que la co-animation du réseau territorial des services et des établissements sur le handicap psychique.

Il est décidé de renouveler ce partenariat et de verser au CREAM une participation financière d'un montant maximum de 30 000 euros sur la durée de la convention, soit 10 000 € par an.

---

## Promouvoir la santé à tous les âges de la vie et soutenir les initiatives territoriales en matière d'accès aux soins

Face à la difficulté croissante que rencontrent les habitants du Pas-de-Calais pour accéder à un médecin généraliste, la collectivité a décidé d'expérimenter le salariat de médecins généralistes avec la création de Centres Départementaux de Santé dans les zones déficitaires. A ce jour, deux centres départementaux ont été créés à Sallaumines et à Oye Plage.

Afin de répondre aux enjeux de cette expérimentation, nous souhaitons élargir le partenariat des centres de santé sur le plan national et actons l'adhésion à la Fédération Nationale des Centres de Santé (FNCS).

---

## Garantir la qualité de vie dans l'accueil et l'accompagnement

Création d'une micro-crèche associative « Mi Fa Sol » de 12 places, porté par l'association « Accueil et Parentalité au Cœur des 7 Vallées », à Marconnelle.

Une aide de 1 600 euros par place créée pour ce type de crèche est attribuée, soit 19 200 € pour les 12 places.

---

## Valoriser et soutenir ceux qui s'engagent notamment via l'économie sociale et solidaire

Pas-de-Calais Actif est le partenaire privilégié du Conseil départemental pour accompagner le financement des structures de l'Économie Sociale et Solidaire du Pas-de-Calais, que ce soit pour l'étude, le lancement, le développement ou la consolidation en cas de difficultés.

Le Groupement intervient également sur les petites entreprises mais cela s'inscrit dans le cadre de programmes plutôt financés par l'Europe, l'Etat et la Région. Il développe également un programme important pour nous de diagnostic et conseil sur le public travailleur indépendant / bénéficiaire du RSA.

**Pour l'année 2023, il est décidé de poursuivre les mêmes axes de travail et une dotation à hauteur totale de 538 137 €, répartie comme suit :**

Fonctionnement général du groupement : 130 000 €

Fonds d'Innovation pour le Développement de l'ESS (FIDESS) : 38 172 €

---

**La maison de santé de Sallaumine, équipée par le Département.**



Dispositif d'Appui aux Structures de l'ESS (DASESS) : 33 500 €  
Propulsons! (financement participatif) : 39 015 €  
Pas-de-Calais Territoire d'ESS : 297 500 €

---

## Accompagner les personnes les plus éloignées de l'emploi vers les métiers qui recrutent

Adhésion à l'outil « OuiForm » pour simplifier l'accès aux formations pour les demandeurs d'emplois.

« OuiForm » s'inscrit dans le cadre d'une étroite concertation avec les services de l'Etat, la Direction départementale de Pôle Emploi et la Région des Hauts-de-France. Il s'agit d'un outil dématérialisé de positionnement des individus sur une formation collective à destination des acteurs de l'accompagnement socioprofessionnel. Il a pour but de simplifier l'accès aux formations pour les demandeurs d'emplois.

---

## Garantir les emprunts des acteurs du logement (CA HLM Clésence) pour développer les solutions pour la population

Au moment où la construction du logement en France connaît un véritable coup de frein, notamment du fait de la hausse du prix du terrain et des matériaux mais aussi à cause des décisions gouvernementales préjudiciables aux acteurs HLM (loyers de solidarité accordés aux locataires pour compenser la baisse des APL, prêt à taux zéro raboté pour l'accession à la propriété...). Les aides publiques au logement, y compris celles destinées à la production et la rénovation, sont passées de 42,2 milliards € en 2016 à 38,2 milliards € en 2021.

Acquisition de 38 logements rue des Noettes à Carvin

---

## Promouvoir l'égalité dans l'assiette

### Rappel :

Près de 36 000 collégiens déjeunent chaque jour dans nos collèges. Nous produisons chaque jour près de **50 000 repas, soit 7 millions de repas produits et délivrés chaque année.** C'est un véritable service public de restauration dans les territoires.

## Financement d'équipements pour les cuisines des collèges

Afin d'améliorer les conditions de travail de nos agents, il est indispensable d'investir régulièrement pour remplacer le matériel ancien ou vétuste, et d'adapter les cuisines, améliorer la qualité de service (ex : four, self, sauteuses, piano, lave-vaisselle, zone de cuisson...).

**Dans ce cadre, il est décidé l'acquisition d'équipement de restauration par le Département pour 36 établissements pour un montant de 1 500 000 € :** collèges d'Hesdin, Frévent, Wizernes, Vitry-en-Artois, Houdain, Courrières, Macé Hénin-Beaumont, Libercourt, Jean Jaurès Lens, Riaumont Liévin, Martin Luther King, Jaurès, Macé et les Dentelliers à Calais, Heuchin, Saint-Venant, Vendin le Vieil, Mazingarbe, Saint-Martin-Boulogne, Wimille, Rousseau et de Vinci à Carvin, Curie Arras, Ardres, Marck, Divion, Norrent-Fontes, Ecuire, Hersin-Coupiigny, Barlin, Le Touquet, Auchel, Auchy les Hesdin, Sangatte, Guines et Saint-Nicolas.

### Cuisine centrale / satellite

Au regard des travaux de restructuration engagés par le Département au sein de la demi-pension du collège Bracke-Desrousseaux à **Vendin-le-Vieil**, il est décidé que **les repas des collégiens seront fabriqués par le collège Jean Jaurès à Lens qui est cuisine centrale**, et livrés à la demi-pension du collège Bracke-Desrousseaux qui devient temporairement cuisine satellite.

Cette convention de restauration « Cuisine Centrale (CC)/Cuisine Satellite (CS) prendra effet du 2 mai 2023 jusqu'à la date de remise en service de la nouvelle demi-pension après travaux qui devrait intervenir au plus tard le 31 décembre 2023.

---

## Soutenir une alimentation durable, de qualité et de proximité

En 2019, le Département a acté une première stratégie d'accompagnement de l'alimentation durable et de qualité sur son territoire « Le meilleur produit au plus près ». Parmi nos priorités, il s'agissait de faire évoluer certains outils financiers du Département en faveur des initiatives locales en matière d'alimentation durable. Cela a été engagé en orientant l'appel à projets « Innovation territoriale » issu du FARDA sur la thématique de l'alimentation pour les petites communes, puis en le complétant à compter

de 2021 par un Fonds d'Alimentation Durable pour pouvoir soutenir les projets de toutes les communes, ainsi que les EPCI et les associations notamment agricoles.

L'émergence des Projets Alimentaires Territoriaux dans les EPCI, le nombre de projets dans ce domaine progresse et confirme la dynamique constatée dans tout le département. En 2021-2022, 23 projets ont été accompagnés pour plus de 500 000 €.

Il est décidé de concentrer notre action à partir d'un seul « Fonds pour l'Alimentation Durable » et de le renforcer en le portant à 700 000 € pour 2023.

---

## Relever le défi de la transition écologique

**Le Département est engagé depuis déjà de nombreuses décennies dans des actions en matière de développement durable**, à travers la réduction des déchets, des achats de fournitures ou encore la réduction de la consommation énergétique des bâtiments. En complément de ces actions, avec notre partenaire privilégié qu'est EDEN 62, nous agissons depuis 30 ans maintenant pour préserver les espaces naturels, conforter la biodiversité ou encore sensibiliser les plus jeunes générations aux enjeux environnementaux. Il est décidé de poursuivre également les autres partenariats existants Air/Climat/Développement Durable/environnement avec :

- Centre Ressource du Développement Durable - CERDD (27 000 € attribués pour 2023)
- Centre de Déploiement de l'éco-transition - CD2E (42 000 €)
- ATMO Hauts-de-France, seule structure de la région compétente en matière de mesures, d'alerte et de sensibilisation à la qualité de l'air (31 620 €)
- AGATE Côte d'Opale qui anime la Commission Locale d'Information (CLI) du Centre Nucléaire de Production d'Électricité (CNPE) de Gravelines. (15 400 €)
- GIP Centre Ressource du Développement Durable - CERDD (27 000 € et 12 000 € d'adhésion)

**- 409 467 € pour les partenaires environnementaux :** Centre Régional de Phytosociologie (CRP), Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG), Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP), Comité Départemental de Tourisme Equestre (CDTE), Conservatoire des Espaces Naturels (CEN), CPIE Chaîne des Terrils, CPIE Val d'Authie, CPIE Villes d'Artois, CPIE Flandre Maritime, Découverte et Participation à la Protection des Milieux (DPPM), Fédération Départementale des Associations Agréées pour

la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FDAAPPMA), Fédération départementale des Chasseurs (FDC), Ligue de Protection des Animaux du Calaisis (LPAC), Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF), Ligue pour la protection des Oiseaux (LPO), Groupement Ornithologique et Naturaliste (GON), Chemins Ruraux des Hauts de France.

---

## Adapter le réseau routier départemental aux enjeux environnementaux et aux attentes des usagers

### Dans le cadre d'un dialogue avec la Commune de Camiers, il est décidé :

- De déclasser une partie de la RD148 du domaine public routier départemental et de permettre son reclassement à la commune de Camiers. Il s'agit d'une portion en agglomération n'assurant que des fonctions de desserte locale.
- De reclasser, à l'inverse, la Voie Communale « rue de Sainte Cécile », sur une longueur de 527 ml, en voirie départementale sous la numérotation RD 148 E5.

### Prorogation de l'acte déclaratif d'utilité publique du nouveau Centre Hospitalier de Lens.

Le Département s'est engagé à réaliser **2 giratoires (de part et d'autre de l'autoroute A21) et d'autres travaux de voirie sur la RD 947**, dans le cadre du projet de création du Centre Hospitalier de Lens. En 2018, la Commission Permanente a prononcé l'intérêt général du projet, déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 20 février 2018.

L'ensemble des acquisitions foncières nécessaires au projet ont été réalisées pendant la durée de validité de cet arrêté et la phase de construction des bâtiments devrait prochainement démarrer.

### Grand Site des Deux Caps – jonction du cheminement piétonnier entre le parking de la Maison de Site et le bois d'Haringzelle

La Maison du site des Deux-Caps sera le point de départ de **4 boucles pédestres**, de la connexion au Sentier du Littoral (GR120), de **3 départs de sentiers labellisés en Marche Nordique**, et de **5 boucles cyclo touristique**, ainsi que sur l'itinéraire de la Vélomaritime. Une nouvelle aire d'accueil sera créée et la continuité de cet aménagement permettra d'assurer la jonction du cheminement piétonnier entre le parking « P1 » de la Maison de Site et le Musée de l'Atlantique. La finalisation de cet aménagement néces-

site l'acquisition d'une emprise foncière de 236 m<sup>2</sup>.

---

## Valoriser les espaces naturels et favoriser le bien-être et la santé de tous par la pratique du sport

**45 600 € ont été votés pour la réalisation d'embranchement sur les itinéraires de Grande Randonnée (GR 127) et de Grande Randonnée de Pays (GRP) du Haut-Pays** au titre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Ces travaux étant situés sur un chemin communal de la commune de Vaudringhem et devant être réalisés sous maîtrise d'ouvrage déléguée, il est proposé une convention de travaux.

---

## Agir pour un agrotourisme responsable et solidaire de proximité

Renouvellement de notre partenariat avec l'association « **À la rencontre de nos fermes** », au titre de la politique touristique départementale.

« À la rencontre de nos fermes » rassemble et fédère les membres des différents réseaux de diversification portés par la Chambre d'Agriculture Hauts-de-France, à savoir : Bienvenue à la ferme, anniversaires à la ferme, vacances d'enfants à la ferme, médiation animale ainsi que tout autre agriculteur ayant une activité d'accueil ou de vente intéressé par les actions de l'association.

Participation départementale de **5 000 €**.

---

## Valoriser les atouts de notre territoire exceptionnel et Soutenir le tourisme comme levier d'attractivité des territoires

### Restauration des édifices protégés au titre des monuments historiques

Le Département comporte 448 édifices inscrits et 252 édifices classés ainsi que 8 700 objets protégés. Le patrimoine naturel est également omniprésent avec 59 sites classés et 46 sites inscrits dont le site des Deux Caps, grand site de France. Le patrimoine mondial reconnu par l'UNESCO concerne également 9 biens et sites emblématiques sur le Département (les Beffrois, la Citadelle d'Arras, le Bassin Minier et le Marais Audomarois).

Le Département a mis en place une politique volontariste afin d'accompagner la programmation de la D.R.A.C. Hauts-de-France avec un taux de participation de 25 % du montant hors taxes des travaux sur les édifices inscrits et classés. Pour les édifices inscrits, en cas de nécessité de prendre des mesures exceptionnelles relatives à un péril imminent, le taux peut être porté à hauteur de 45 % du montant hors taxes des travaux, plafonné à **700 000 € par opération**.

### Les édifices non protégés au titre du plan d'intérêt départemental (P.I.D)

le Conseil départemental a validé la notion d'édifice d'intérêt départemental, se réservant ainsi le droit d'intervenir sur un patrimoine bâti non protégé, présentant des caractéristiques architecturales locales justifiant sa mise en valeur.

**887 552 € sont ainsi accordés pour des travaux :**

- église d'**Ecourt Saint Quentin**, restauration des couvertures et de la nef
- église Saint Jacques de **Coulogne**, restauration de la couverture et de la nef
- église Saint Martin d'**Auchel**, restauration des couvertures et des charpentes
- église Saint Fuscien et Saint Victoric d'**Helfaut**, restauration du clocher partie haute
- Jardin public de **Béthune**, Monument historique, portail, clôture et kiosque à musique
- église Saint Martin de **Samer**, Monument historique, couverture et charpente du Chœur
- église Saint Léger de **Fauquembergues**, opération d'urgence et diagnostic global de l'édifice

### Opérations de restauration des objets mobiliers protégés et non protégés

**15 514 € accordés pour la restauration de :**

cloche de 1780 de l'église Saint Martin d'Estrée Wamin, restauration des statues de l'église de Saint Nicaise de Saint Tricat  
2 lustres de l'église de la nativité Notre Dame de Conchil le Temple  
restauration du bateau de pêche Marie Jeannine, plage de Berck

### Deux-Caps Photos Festival et mécénat

Le Festival de la Photographie de Paysages et de Nature «Deux-Caps Photos Festival» valorise l'expérience à vivre sur le Grand Site de France Les Deux-Caps. Cet événement est mené depuis l'obtention du Label. **La seconde édition est programmée du 5 mai au 5 novembre 2023.**

Ce Festival bénéficie d'un partenariat

avec 4 mécènes, à hauteur de 4 300 € : Eurotunnel (1650 €), Les Eaux de Saint Amand (1050 €), Les Carrières du Boulonnais (1000 €), ARTES Tourisme (600 €).

---

## Soutenir les événements favorisant l'attractivité du Pas-de-Calais et faire confiance aux associations

Chaque année, une enveloppe budgétaire de **132 000 € est affectée pour le soutien aux événements de rayonnement départemental** ainsi que des événements plus territorialisés permettant l'animation de nombreux labels.

**17 500 € sont attribués pour l'organisation de 5 événements :**

- Les Assises de l'énergie (ACOM France) à l'Arena Stade couvert à **Liévin**.
- Fête de la coquille à **Etaples** (Association Etaploise Football)
- Hungry Color 2023 à **Saint-Omer** (Croix rouge française - délégation Saint-Omer)
- Salon Rendez-vous Forêt Bois au Parc départemental d'**Olhain** (Fibois Hauts-de-France)
- Les 20 ans des Portefaix à **Dainville**

---

## Soutenir le tourisme de mémoire comme levier d'attractivité des territoires

### Espace d'accueil à Souchez

Le Département avait acté son soutien financier au projet de construction d'un espace d'accueil de groupes à vocation

touristique et sportive (randonnée) sur la commune de Souchez.

Cet espace d'accueil de groupes vise à contribuer au développement et à la promotion du tourisme de mémoire en favorisant l'accueil des visiteurs du mémorial de la Grande Guerre.

Pour répondre à l'ambition de rayonnement de cet équipement, du fait de son caractère innovant et ambitieux, il est proposé de porter la subvention globale du Fond d'innovation territorial à **800 000 € (+ 200 000 €)**.

### Commémorations et opérations mémorielles : attributions de subventions

- Il était une fois en Pays d'Artois, à Bours 10 000 € attribués
- Rencontres 14-18 en Flandre française, à **Laventie** - 4 000 €
- **Hucqueliers** au cœur de la Grande Guerre - 12 878€
- Défilé de la Libération à Rollancourt, Hesdin, **Blangy sur Ternoise** - 8 000 €
- Il était une fois le Pas de Calais libéré à **Haillicourt** - 15 000 €
- Fêtes de la Libération des Hauts de France à **Souchez** - 15 000 €
- Mémorial Day à **Fréthun** - 5 750 €

---

## Faire de l'éducation un levier d'égalité, contribuer à l'éducation à la citoyenneté des jeunes et des collégiens

Le réseau Canopé est un réseau de création et d'accompagnement pédagogique

placé sous la tutelle du Ministère de l'Education nationale. C'est un éditeur de ressources pédagogiques pour la communauté éducative.

**L'Atelier CANOPÉ d'Arras** est à la fois un espace de formation, d'expérimentation, d'animation, espace de mise à disposition de ressources. Il propose de multiples offres de services, formations, ateliers, ressources, conférences... aux enseignants sur l'ensemble du département. Il accompagne également dans le cadre de ses missions les politiques éducatives et numériques développées par le Département.

**Une aide au fonctionnement de 16 500 € est accordée** ainsi que la poursuite de la mise à disposition gracieuse des locaux sis 37 rue du Temple à Arras.

---

## Sécuriser les collèges

Depuis 2017, le Département est propriétaire du **collège « Monsigny » de Fauquembergues**. Le Département décide l'acquisition d'une maison avec dépendances sur un terrain contigu à la propriété départementale pour en faire le logement du gardien.

---

## Oser la culture et Rendre accessibles à tous les pratiques culturelles

### Soutien aux compagnies

**Près de 2 M€ attribués (1 924 388 €) aux compagnies pratiquant les arts vivants** (de la scène et de la rue), la danse ou la musique.

Compagnies : Bord Cadre, BVZK, Detournement, Filigrane 111, Franche Connexion, Hej Hej Tak, l'Aventure, Le Cirque du Bout du Monde, Libre d'Esprit, Théâtre Diagonale, Zaoum, Cirqu'o Vent, Des Docks, l'Embardée, Productions 2M, Avec Vue sur la Mer, l'Hyperbole à Trois Poils, Onimagine, Le Rollmops, Les Anonymes TP, La Porte au Trèfle, Les Petites Boîtes, Jeune Public, La Générale d'Imaginaire, La Mécanique du Fluide, La Nouvelle Compagnie, La Ponctuelle, Lacavale, l'Embellie, Les Oyates, Talus, Théâtre du Prisme, Tekné, Compagnie Noutique, La Compagnie dans l'Arbre, Sputnik Theater, Vaguement Compétitifs, La Manivelle Théâtre, Versus, CNC Danse, Escales des Lettres, Graines de Culture, Ça et Là, Agence Régionale du livre et de la lecture, Colères du Présent, Fédération des Foyers Ruraux, La sauvegarde du Nord / Lis avec Moi, Le Labo des Histoires, Editeurs des Hauts de France, Libr'aire, Collectif Cris de l'Aube, L'Envol - Centre

---

### Les assises de l'énergie ACOM France.



d'art et de transformation sociale, Université pour Tous de l'Artois, Le Bureau d'Inspirations Partagées : Arts et Santé Hauts-de-France, Le Sceau du Tremplin, Travail et Culture, Artoiscope, Intercommunale de Développement des Cultures Urbaines, Danse en côte d'Opale, Les Bons Z'enfants d'Etaples, Niya, Chez Oim Fest, Di Dou Da, Jazlab, Musique en Roue Libre, Rock in Bourlon, SLB Fest, Action Loisirs Jeunes, Hemiolia, Multiphonie, Opus 62 Sextuor à cordes, Amicale Harmonie Municipale de Saint-Omer, Lunaisiens, Lyric and Co, Tribune d'Artistes, Contraste Productions, Intramurock, Knock - Not Only Culture, La Clef des Chants, Compagnie On Off, Precari Deos, Chickasaw, Côte d'Opale Rock Session, Euphonie, Le Touquet et Co, Les Estivales Lyriques de Wissant, Compagnie du Son, Dynamo, Haute-Fidélité, Jeunesses Musicales des Hauts-de-France, Rock en Stock Opale, Vailloline, Les Ateliers de la Halle, L'Être Lieu, Château d'Acquembronne Grange'Art, Fonds Régional d'Art Contemporain Nord/ Pas-de-Calais, Groupe A - Coopérative Culturelle, L'Inventaire, Run Da Art, Coups de Vents, Plan Séquence, Cinéligue Nord/Pas-de-Calais, De la Suite dans les Images, Krysalide Diffusion, Campagnes Vivantes, Archipop, Mémoires du Travail, Proscitec, Ecole Supérieure de Musique et de Danse Hauts-de-France, Fédération Régionale des Sociétés Musicales Hauts-de-France, Agence Urbanisme développement de Saint-Omer Flandre, Comité d'Histoire du Haut-Pays, Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritime, Association des Conservateurs des Musées Hauts-de-France, Beffrois du Patrimoine Mondial, Eglises Ouvertes Nord de France, Espaces Fortifiés des Hauts-de-France, Fondation du Patrimoine Nord/Pas-de-Calais

### **Soutien à la création et au développement du spectacle vivant et de la musique**

Soutien aux professionnels des arts de la scène afin qu'ils réalisent leurs projets et les diffusent sur le territoire du Pas-de-Calais, de la région. Un bon nombre de compagnies ont un rayonnement national, et sont présentes sur les festivals comme celui d'Avignon.

**28 aides sont attribués pour un montant total de 190 000 €.**

Compagnies Bord Cadre, Dans l'Arbre, Les Petites Boîtes, BVZK, l'Embardée, Baron Production, Cirk Triffis, Climax, Détournement, Des Ils et des Elles, En Lacets, Filigrane 111, Grand Boucan, Hej Hej Tak, Illimitée, La Bugne, La Générale d'imaginaire, Les Fous à Réaction Associés, Les Nouveaux Ballets du Nord/Pas-de-Calais, Les Oyates, On Off, Par-Dessus Bord, P2R, Plutôt la Joie, Théâtre du Prisme, UMA, Zaoum, Zapoï.

## **Rendre accessibles à tous les pratiques culturelles et aller vers la population**

### **Renouvellement du Contrat Local d'Éducation Artistique de la Communauté d'Agglomération de Bouloonnais (CLEA).**

Les CLEA sont des leviers essentiels de la politique d'éducation artistique et culturelle partagée de l'État. Ces contrats de 3 ans, renouvelables une fois, signés entre une collectivité, la Direction Régionale des affaires culturelles et l'Éducation nationale, permettent aux jeunes de se constituer un parcours d'éducation artistique et culturel cohérent. Un CLEA a été signé en 2019 par le Département, la CAB et l'État ; les partenaires ont souhaité le prolonger pour une nouvelle période de 3 années scolaires.

## **Convention d'application du schéma départemental des enseignements et des pratiques artistiques amateurs**

Le Schéma Départemental des Enseignements et des Pratiques Artistiques du Pas-de-Calais, adopté en mars 2023, a pour objectifs de structurer et rapprocher les écoles et les conservatoires, de permettre la formation et la qualification des enseignements artistiques en valorisant et renouvelant les pratiques amateurs.

Dans ce cadre, nous actons **deux partenariats avec Centre National de la Fonction Publique territoriale et l'Ecole Supérieure Musique et Danse Hauts de France.**

## **Les élus du groupe Socialiste, Républicain et Citoyen :**

Jean-Claude LEROY, Président du Conseil Départemental,

Laurent DUPORGE, Président du groupe socialiste, républicain et citoyen,

Mireille HINGREZ-CEREDA, Vice-Présidente du groupe socialiste, républicain et citoyen,

Fatima AIT CHIKHEBBIH, Olivier BARBARIN, Maryse CAUWET, Sébastien CHOCHOIS, Jean-Jacques COTTEL, Jean-Louis COTTIGNY, Alain DE CARRION, Jean-Claude DISSAUX, Blandine DRAIN, Jean-Luc DUBAELE, Philippe DUQUESNOY, Delphine DUWICQUET, Raymond GAQUERE, Karine GAUTHIER, Pierre GEORGET, Séverine GOSSELIN, Ludovic IDZIAK, Daniel KRUSZKA, André KUCHCINSKI, François LEMAIRE, Emmanuelle LEVEUGLE, Ludovic LOQUET, Daniel MACIEJASZ, Caroline MATRAT, Alain MEQUIGNON, Bénédicte MESSANNE-GROBELNY, Sandra MILLE, Evelyne NACHEL, Bertrand PETIT, Benoît ROUSSEL, Véronique THIEBAUT, Françoise VASSEUR, Sophie WAROT-LEMAIRE, Florence WOZNY, Cécile YOSBERGUE.